



Le jeudi 4 avril 2024 à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 29 mars 2024 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, MM. Xavier BASSELET, John EVLARD, Adjoints au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Bernard CAUDAL, Martin LEPOUTRE, Mme Nathalie HERBAUX, M. Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, Aurélie DESQUENNE, MM. Antoine DHALLUIN, Pierre DELZENNE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. Jean-Pierre LEMAI, Mme Francine VANCAEYZEELE, MM. Philippe LEMPIRE, Laurent GHEYSENS

Absents excusés (ayant donné pouvoir): Mme Annie HUS (à M. Bernard CAUDAL), Mme Dorothée GENASI (à M. Xavier BASSELET), Mme Marie-Andrée SION (à M. Didier DUPE), M. Vincent DELANNOY (à M. Pierre-Yves HEBBINCKUYS), Mme Véronique DIERICKX (à Mme Juliette de Barolet)

N° 24-1-13

FINANCES

Affectation du résultat comptable de l'exercice
2023

Rapport de M. John EVLARD
Adjoint au Maire

Le résultat de clôture de l'exercice 2023, est le suivant pour la commune:

Section	
Investissement	+ 131 954.61 €
Fonctionnement	+ 10 406 521.72 €
	<hr/>
	+ 10 538 476.33 €

L'instruction comptable prévoit qu'il appartient à l'assemblée délibérante d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif : 10 406 621.71 €;

- soit en investissement au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) à hauteur du besoin de financement de la section d'investissement ou plus, pour financer de nouvelles dépenses d'investissement l'année suivante ;

- soit en fonctionnement en report à nouveau afin de limiter l'appel futur à la fiscalité.

Le résultat 2023 n'a pas fait l'objet d'une reprise anticipée au budget primitif 2024. Il convient à présent de décider de son affectation définitive :

Nous vous proposons l'affectation suivante :

1 - Affectation en investissement (compte 1068)

1 203 372.81 €

Envoyé en préfecture le 06/04/2024

Reçu en préfecture le 06/04/2024

Publié le

ID : 059-215900903-20240404-24_1_13-DE



Le besoin de financement correspond au solde
d'investissement ajusté des restes à réaliser soit
1 335 327.42 € de restes à réaliser + excédent 2023 de 131 954.61 €

2 - affectation en fonctionnement (compte 002)

9 203 148.91 €

10 406 521.72 €

Travaux préparatoires
Commission 1 du 21/03/2024

Présents :	28
Pouvoirs :	5
Votants :	33
Abstentions :	4 (N. Carlin, L. Naessens, F. Vancaeyzeele, P. Lempire)
Exprimés :	29
Pour :	29



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire